

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### GRAND DÉBAT NATIONAL DU 15 JANVIER AU 15 MARS

Chaque Gersoise et chaque Gersois peut directement contribuer au Grand débat National

#### Comment ?

##### 1 - Réunions d'initiatives locales

###### **Vous souhaitez organiser ou participer à une réunion d'initiative locale ?**

Un site Internet met à votre disposition des informations et une documentation pour vous aider à organiser votre réunion.

Si vous souhaitez participer à une réunion, une cartographie vous présente la liste des débats programmés près de chez vous : <https://granddebat.fr>

##### Liste des débats (connus au 12 février)

- 14 février à 18h à la CCI du Gers à Auch (inscription auprès de [michel.debord@wanadoo.fr](mailto:michel.debord@wanadoo.fr))
- 15 février à 18 h - office de tourisme de Samatan
- 15 février à 20 h - salle des fêtes de Lannux
- 15 février à 21 h - foyer de Ladevèze Rivière
- 16 février à 17 h - salle des fêtes de Samatan
- 16 février à 14h30 - salle des fêtes de Biran
- 20 février à 21 h - espace rive gauche, rue des Arènes à Condom
- 22 février à 20h30 - salle des fêtes de Saint-Loube Amades
- 26 février à 12 h - salle des fêtes de Lamaguère
- 28 février à 20h30 - salle des fêtes de Valence sur Baïse

##### 2 - Cahier d'expression citoyenne

Disponible dans les mairies et les MSAP qui participent au débat, le cahier d'expression vous permet d'apporter par écrit votre contribution jusqu'au 22 février inclus.

##### 3 - Contribuer en ligne : <https://granddebat.fr/pages/partagez-vos-propositions>

Vous pouvez apporter votre contribution à la réflexion collective en répondant à une dizaine de questions rapides sur le ou les 4 thèmes proposés.

##### 4 - Contribuer par courrier

Vous pouvez participer au Grand Débat National en adressant vos contributions à :  
Grand Débat National  
244, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris